



Numéro: 9K001-S15-0130-C
Codage financier: 0121-5102-3053-0481-000000000

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS
À:**

Réception des soumissions
(Mailroom)

Développement économique
Canada
Édifice Dominion Square
1255, rue Peel – Bureau 900
Montréal (Québec) H3B 2T9

**MODIFICATION DE L'INVITATION
002**

SOLICITATION AMENDMENT 002

Title – Sujet Coaching related to the development and implementation of mechanisms for Canada Economic Development for Quebec Regions' process optimization management./	
Accompagnement dans l'élaboration et mise en œuvre de mécanismes pour la gestion de l'optimisation des processus de Développement économique Canada pour les régions du Québec	
Solicitation No. – N° de l'invitation	Date
9K001-S15-0130-C	2015-05-21
Client Reference No. – N° référence du client 9K001-S15-0130-C	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG	
File No. – N° de dossier	CCC No. / N° CCC - FMS No. / N° VME
9K001-S15-0130-C	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM on – le 2015-06-02	Time Zone Fuseau horaire EDT/ HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to - Adresser toutes questions à: Aline Mulinda	
Telephone No. – N° de téléphone : 514-496-6477	FAX No. – N° de FAX 514-283-3302
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : Développement économique Canada Édifice Dominion Square 1255, rue Peel, bureau 900 Montréal (Québec) H3B 2T9	

Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivered Offered – Livraison proposée
---	---

Comments - Commentaires

Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)
Signature
Date

**Vendor/Firm Name and address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**



MODIFICATION # 002

Demande de proposition 9K001-S15-0130-C

MODIFICATION N° 002

La modification 002 est pour apporter une modification au **critère d'évaluation coté C1** et de répondre aux questions reçues durant la conférence aux soumissionnaires et durant la période d'invitation.

Veillez trouver ci-inclus la modification susmentionnée qui fait partie intégrante des documents de soumission. Cette modification modifie les documents de soumission de la façon indiquée ci-après. Il n'y aura pas d'autre confirmation écrite. Tous les renseignements inclus dans cette modification ont préséance sur les informations émises antérieurement.

SUPPRIMER :

À l'annexe D, Grille d'évaluation

C1. Le soumissionnaire doit démontrer qu'une des ressources proposées a de l'expérience dans un minimum de 2 projets d'optimisation d'un processus dans un contexte gouvernementale dans les 5 dernières années.

Pour répondre à cette exigence, le soumissionnaire doit présenter un maximum de 7 projets ainsi que l'information suivante :

- le nom du projet;
- le nom du client;
- les responsabilités de la ressource dans la réalisation du projet;
- les dates de début et de fin du projet;
- une description de chaque projet présenté, cette description doit inclure la raison pour laquelle le soumissionnaire juge que le projet en est un d'optimisation dans un contexte gouvernemental.

0 à 1 projet = 0 point

2 à 3 projets = 18 points

4 projets = 24 points

5 projets ou plus = 30 points

INSÉRER :

À l'annexe D, Grille d'évaluation

C1. Le soumissionnaire doit démontrer qu'une des ressources proposées a de l'expérience dans un minimum de 2 projets d'optimisation d'un processus dans un contexte assujetti à des lois, règlements, normes et directives dans les 5 dernières années.

Pour répondre à cette exigence, le soumissionnaire doit présenter un maximum de 7 projets ainsi que l'information suivante :

- le nom du projet;
- le nom du client;
- les responsabilités de la ressource dans la réalisation du projet;
- les dates de début et de fin du projet;
- une description de chaque projet présenté, cette description doit inclure la raison pour laquelle le soumissionnaire juge que le projet en est un d'optimisation dans un contexte assujetti à des lois, règlements, normes et directives.

0 à 1 projet = 0 point

2 à 3 projets = 18 points

4 projets = 24 points

5 projets ou plus = 30 points

Questions et réponses

Question 4 : Lorsque vous parlez de simulation, est-ce que vous parlez d'une étape dans un Kaizen ou bien de simulations qui visent à démontrer des principes Lean?



Réponse 4 : Nous parlons des simulations Kaizen et non des simulations visant à démontrer des principes Lean. Par contre, dans certains processus il ne sera pas possible de définir dans quelle portion il faudra «travailler» et il faudra faire du *value Stream mapping* (VPM).

Question 5 : Quand vous parlez dans le critère C3, méthode par simulation, vous parlez des projets d'amélioration continus?

Réponse 5 : Oui

Question 6 : Dans la grille d'évaluation, les premiers paragraphes des critères C1, C2 et C3 que l'on doit démontrer que l'une de nos ressources a de l'expérience. Dans le deuxième paragraphe, il est demandé que le soumissionnaire démontre des projets ou animations.

- a. Confirmer que l'on ne parle pas seulement de la ressource citée au paragraphe 1.
- b. Est-ce que ces animations ou projets doivent avoir été effectués seulement par les ressources que le l'on présente?

Réponse 6 :

a. Seulement de la personne qui a l'expérience selon le paragraphe 1.

b. Oui

Question 7 : Peut-on soumettre une ressource pour évaluation sans faire partie de l'équipe de travail?

Réponse 7 : Non.

Question 8 : Quelle est la différence entre le C1 et le C3?

Réponse 8 : Pour le critère C1, la ressource proposée sera évaluée selon l'expérience dans l'optimisation d'un processus. Pour le critère C3, la ressource proposée sera évaluée selon l'expérience dans l'animation d'un groupe lors d'une activité d'optimisation d'un processus.

Question 9 : Définir gestion de risque?

Réponse 9 : La gestion de risque est une démarche systématique visant à établir la meilleure façon de procéder dans des circonstances incertaines par la détermination, l'évaluation, la compréhension, le règlement et la communication des questions liées aux risques.

Question 10 : Nous désirons préciser la gestion de risque : S'agit-il des processus d'affaires de gestion de risque ou de la gestion de risque des processus cibles?

Réponse 10 : Les processus sont nivelés selon les risques. Les étapes du processus seront différentes selon les risques de l'action à prendre

Question 11 : Le risque est-il associé aux opérations de tous les jours ou si c'est le risque par rapport à une modification de processus, selon les répercussions que cela peut entraîner? Où est le niveau du risque?

Réponse 11 : Le risque est par rapport au processus.

Question 12 : Quels organismes reconnaissez-vous pour la certification Lean Master / Blackbelt?

Réponse 12 : Nous reconnaissons les certifications de tous les organismes.

Question 13 : Quels critères de certification reconnaissez-vous pour un Lean master ou un « Lean black belt » ?

Réponse 13 : Nous reconnaissons les certifications de tous les organismes.

Question 14 : Accepteriez-vous une Maîtrise en science de l'administration - gestion et développement des organisations, qui comprend des cours en Lean, en amélioration des processus, en gestion de projet en coaching, en tableau de bord de gestion, en gestion de conflit et en gestion du changement EN PLUS de 3+ années d'expérience de facilitation, formation et coaching Lean au gouvernement fédéral?

Réponse 14 : Veuillez vous référer aux critères d'évaluation présentés à l'Annexe D de la DDP.